

RENTREE... INFORMATIONS PRATIQUES...

Ce numéro vous donne toutes les informations de base pour ce début d'année.

« Le Groenland n'est pas à vendre »



Peut-être, penserez-vous que c'est un bien curieux titre pour un éditio de rentrée...

Chacun aura, bien entendu, fait le lien avec la dernière « lubie » de Monsieur Trump qui a proposé d'acheter cette terre autonome danoise (la deuxième plus grande île du monde), qualifiant sa proposition de « grosse transaction immobilière ». Quelle ne fut pas sa surprise et son désarroi face au refus de Mette Frederiksen, première ministre danoise qui s'est contentée de répondre : « *Le Groenland n'est pas à vendre [...]. J'espère vraiment que ce n'est pas sérieux* ». Il n'en a pas fallu davantage pour que le président annule purement et simplement sa visite officielle prévue quelques jours après.

C'est à dessein que j'ai mis lubie entre guillemets (c'est tout sauf cela dans le cas présent) car derrière cette proposition, ô combien cavalière et ridicule, je pense que M. Trump est le révélateur d'un mouvement profond face auquel, vous et nous, en communauté éducative, devons réveiller nos jeunes. En effet, nous avons le devoir de les élever vers des principes de vie que les sirènes médiatiques relèguent au rang d'épaves tristes et désuètes mais qui doivent être nos sémaphores, afin d'éviter des écueils de ce genre.

Dans notre société de consommation, où tout semble avoir une valeur marchande, il est indispensable de convaincre nos jeunes qu'il est des choses qui ne s'achètent ni ne se vendent ou se monnayent : la **personne** et son **humanité**, le **respect** (et non la simple tolérance) pour les autres et pour soi-même, **l'éthique** et **l'intégrité**, le **sens de l'effort** et du **devoir**, **l'amour** et la **bienveillance**... Élevons à leur montrer que c'est justement parce qu'on ne peut leur attribuer une valeur quantifiable que ces valeurs sont nos biens les plus précieux, les plus faciles à abîmer aussi, mais surtout des biens à partager, à prodiguer et non à thésauriser égoïstement.

Nous avançons résolument vers un modèle qui privilégie, expose et promeut l'instantané, l'égoïsme, le primat de l'émotion sur la raison, de la facilité sur l'exigence. Annulation de la visite d'état sur Twitter : relation diplomatique réfléchie au service de la Nation ou caprice présidentiel d'un orgueil personnel blessé ? Montrons à nos enfants, dans nos postures, nos choix que **nous ne pouvons être heureux qu'avec les autres et pas à leur détriment**. Apprenons-leur à distinguer la joie, le plaisir, le bonheur. Transmettons que **l'on reçoit pour donner** et que, pour vivre un bonheur partagé, il faut « sortir de soi », mettre les lunettes de l'autre, voir **plus loin que ses désirs immédiats**. Ce n'est pas facile à leur âge, mais n'est-ce pas cela le principe d'éduquer (*ex-ducere*, conduire hors de..., des sentiers tracés par d'autres) ?

J'aurais voulu enfin évoquer notre rôle important dans leur **éducation au développement durable** (nous considérons parfois à tort qu'ils sont mieux armés que nous... ils sont certes plus conscients des enjeux et plus enthousiastes mais...) ou notre

responsabilité dans l'**appropriation et la sauvegarde de la dignité** (la leur et celles des autres).

Je préfère cependant ne pas étendre mon premier éditio pour vous assurer de la joie et du bonheur de reprendre avec vous cette belle aventure qu'on appelle une année scolaire, pleine de promesses à tenir, d'expériences à vivre, d'exigences à satisfaire, de progrès, de rencontres et de découvertes à réaliser, ensemble.

Bonne rentrée à toutes et à tous ! Belle année scolaire !

Gérald Taverne, Chef d'établissement

DATES A RETENIR

Ven. 30 août : Journée de prérentrée des enseignants.

8h 30 à l'église Saint Géry – Messe de rentrée des communautés éducatives de l'Enseignement Catholique de Cambrai.

Semaine du 02 septembre : semaine A

Lun. 02 : rentrée des élèves de 6^{ème} et de 3^{ème}.

* **A. R. B. S.** : pour les permanences, voir l'article consacré à ce sujet (page 4).

* **8h 45 - 9h 00** : Rentrée des élèves de 6^{ème} par le portail du **25 boulevard de la Liberté**. Les élèves seront pris en charge, pour cette journée spécifique d'accueil, de **9h 00 à 12h 05** et de **13h 30 à 16h 30** (étude possible ensuite).

* **9h 30** – Rentrée des élèves de 3^{ème} au 9 rue Louis Belmas (entrée rue du Pré d'Espagne). Les élèves seront pris en charge de 9h 30 à 12h 05. Reprise des cours mardi 03.

* **13h 30** : Rentrée des élèves de l'**U. L. I. S.** – Collège au **25 bd de la Liberté**. (Cours jusque 16h 30).

Mar. 03 :

* **8h 07** – Rentrée des élèves de 5^{ème}, 4^{ème} (entrée rue de Péronne). Cours jusque 16h 30 et étude possible ensuite.

* **Premier jour de classe normal** pour les élèves de 6^{ème}.

Mer. 04 – selon le planning établi : **photos individuelles et photos de classes pour les 6^{èmes}, 5^{èmes} et 4^{èmes}**.

* **Distribution des livres A. R. B. S.** (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}).

Jeu. 05 : **18h 00 à 19h 30** : Réunion des parents d'élèves de 6^{ème} (dans les classes et sans les élèves).

N. B. : la réunion commencera à **17h 30** pour les **C.H.A.M.** de 6^{ème} au labo de **S. V. T.** 6^{ème} (1^{er} étage).

Dim. 08 : "Foulées de la Bêtise".

Lun. 09 : **18h00 à 18h45** – 5^{ème} : Réunion de présentation pour les parents d'élèves.

Mar. 10 :

* **après-midi** – selon le planning établi : **photos individuelles et photos de classes pour les élèves de 3^{ème} et d'U. L. I. S.** à la **R. L. B.**

* **18h00 à 18h45** – 4^{ème} : Réunion de présentation pour les parents d'élèves.

Jeu. 12 : **18h00 à 19h30** – 3^{ème} : Réunion de présentation pour les parents d'élèves.

Jeu. 19 et ven. 20 : 3^{ème} – **Sortie pédagogique à Albert** sur le thème "1914-1918".

Ven. 20 :

* **12h15** : première messe à la Chapelle Saint Jean.

* **18h00** : Réunion pastorale 6^{ème} dans le réfectoire.

Jeu. 26 : **19h00** : Assemblée Générale de l'**A. P. E. L.** au **25 bd de la Liberté** et formation des Parents Correspondants.

Lun. 23, mar. 24, jeu. 26, ven. 27, lun.30 : 6^{ème} – **Sortie pédagogique S. V. T.**

LES BONS REFLEXES

En ce début d'année, il nous semble utile de rappeler quelques points :

- Les parents se doivent de **vérifier régulièrement le Carnet de Vie-Organiseur** (au moins une fois par semaine), l'expérience a de nombreuses fois prouvé que « la confiance n'exclut pas le contrôle ».
- Les **demandes de rendez-vous** doivent se faire par le biais du Carnet de Vie-Organiseur (pour un rendez-vous avec un enseignant) ou du secrétariat (dans les autres cas).
- Les **demandes d'autorisation de sortie exceptionnelle** (pour rendez-vous médical par exemple) doivent être déposées en permanence du bas avant 8h (**préciser le motif** et utiliser un **talon rose** ou faire un **courrier signé**).
- Les absences « pour motif personnel » ne font pas partie des justificatifs recevables (cf Code de l'Education).

D'une façon générale, nous vous demandons de **privilégier l'utilisation du Carnet de Vie-Organiseur** ou **d'appeler le secrétariat** au 03 27 37 26 37 (l'utilisation de tout autre numéro est inutile). **L'utilisation des mails est à éviter** : d'une part, parce qu'ils facilitent l'usurpation d'identité ; d'autre part, parce qu'ils ne sont pas relevés en temps réel mais en général une fois par jour.

JUSTIFICATION DES ABSENCES

Toute absence doit être excusée le jour même (par les parents / responsables légaux) avant 09h 00 (absences du matin) ou 14h30 (absences de l'après-midi) par téléphone au :

- 03.27.37.26.37 (élèves de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} & U.L.I.S.)
- 03.27.81.56.77 (élèves de 3^{ème})

Dans tous les cas, un billet du carnet de vie scolaire, un courrier signé des parents ou un certificat médical devra confirmer l'absence de l'élève dès le retour de celui-ci au collège.

Un site Internet permet aux parents de consulter la liste des absences de leur enfant.

Dans tous les cas, il n'est pas possible de signaler une absence via le mail du collège.

Il est rappelé que la présence au collège est obligatoire et qu'il n'est pas permis de se dispenser de cours, même optionnel, ou de permanence, quels que soit leurs horaires et pour quelque raison que ce soit. Toute absence prolongée, non excusée, ou sans raison valable (cf motifs recevables sur Eduscol) entraîne un signalement auprès de l'Inspection Académique et/ou des services sociaux.

REPAS OCCASIONNELS

Pour les repas **occasionnels**, il vous est demandé de **nous communiquer si l'élève prend son repas au restaurant scolaire** (au plus tard le jour même et **avant 8h 00**).

CHANGEMENTS DE MODALITES - REPAS



Les changements durables de restauration (statut) ne pourront être pris en compte que de façon calendaire : ils entrent **en vigueur le 1^{er} du mois suivant la demande** déposée par la famille.

ORDRE DE PASSAGE AU RESTAURANT SCOLAIRE

Rappel : la carte de cantine est obligatoire pour le bon déroulement du passage au restaurant scolaire. Tout élève qui l'oublierait passera le dernier de son niveau.

Semaine A	Semaine B
A partir de 11h 20 : 6 ^{ème}	
12h 25 : 5 ^{ème}	12h 25 : 4 ^{ème}
12h 45 : 4 ^{ème}	12h 45 : 5 ^{ème}

SECURITE ROUTIERE DEVANT LE COLLEGE... ... L'AFFAIRE DE TOUS !



La sécurité de vos enfants aux heures d'entrée et de sortie du Collège est une préoccupation quotidienne partagée.

La cohabitation des piétons et des véhicules circulant et en stationnement à ces heures de "grande affluence" de la vie scolaire est souvent synonyme d'effervescence aux abords de l'établissement.

Il appartient à chacun, qu'il soit piéton ou automobiliste, de **respecter le Code de la Route**, de **stationner aux emplacements prévus** et de **circuler à moindre vitesse** à proximité du Collège.

Nous avons été sollicités par les forces de l'ordre pour sensibiliser les parents à ce problème. Je rappelle que **nous sommes dans un contexte particulier qui nécessite le respect de consignes de sécurité spécifiques** (Plan Vigipirate). Tout manquement pourrait donner lieu à une verbalisation.

Voici un rappel de quelques conseils et règles de bon sens pour faciliter les entrées et les sorties :

- ✓ **Ne stationnez pas** sur la chaussée, les passages protégés, aux abords directs du Collège ou à cheval sur le trottoir ;
- ✓ **Si vous déposez vos enfants**, faites les descendre du côté "trottoir", en évitant de laisser le cartable dans le coffre pour minimiser les déplacements autour du véhicule ;
- ✓ **Respectez les zones 30km/h** ;
- ✓ Rappelez à vos enfants l'importance de **traverser sur le passage protégé** et d'être **vigilants** lorsqu'ils l'empruntent (utilisation du téléphone portable, écouteurs sur les oreilles, ...) ;
- ✓ **A vélo**, n'oubliez pas le **gilet jaune** et le **système d'éclairage** en état de marche ;
- ✓ Incitez vos enfants à **rentrer dans l'établissement dès leur arrivée rue de Péronne** au lieu de se regrouper aux abords ;
- ✓ Laissez libres, **à tous moments**, les zones d'entrée dans l'établissement (grilles rue de Péronne, zébras devant l'entrée principale Boulevard de la Liberté).

Merci à tous pour votre collaboration.

M. Potaux, cadre éducatif

HORAIRES ET AUTORISATIONS EXCEPTIONNELLES

Comme indiqué dans le règlement, les horaires de présence obligatoire au collège sont :

- de 8h 07 à 12h 05 et de 13h 30 à 16h 30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis ;
- de 8h 07 à 12h le mercredi.

Cependant, il peut arriver que des **autorisations d'arrivées différées** ou de **sorties anticipées** soient données, de façon :

- **ponctuelle** (en raison d'absences ou de sorties scolaires par exemple)
- **régulière pour les élèves de 5^{ème}-4^{ème}-3^{ème}** dans le cadre de l'apprentissage d'une certaine autonomie dans l'organisation du travail personnel.

Dans tous les cas, chacun doit bien garder à l'esprit que ces autorisations ne sont pas un dû et sont donc soumises à un comportement et à un travail personnel en tous points satisfaisants.

En ce début d'année scolaire, nous souhaitons donc rappeler qu'en cas de **travail non fait ou non rendu**, ou de **résultats nettement en deçà des capacités** de l'élève, ou de **comportement en désaccord** avec les règles élémentaires de respect de soi et des autres... tout élève sera susceptible de se voir **supprimer les aménagements d'horaire** pour une **période pour ou moins longue** déterminée à l'avance, sous un **délai de 48h après la faute commise**. Il recevra du professeur concerné un travail à faire, ou à rattraper.

Vous serez alors averti par un **mot dans l'organiseur de votre enfant à qui il reviendra de vous avertir**. Nous vous rappelons que vous pouvez aussi consulter la liste des différentes sanctions institutionnelles posées pour votre enfant dans l'onglet « Sanctions » sur Ecole Directe.

ENTREES ET SORTIES DES ELEVES R A P P E L



L'article I – 1 du règlement scolaire (page 2 du Carnet de Vie Organisateur) précise les modalités d'entrées et sorties du Collège pour les élèves. **Merci à chacun d'en prendre connaissance et de les respecter.**

Ci-après, l'extrait du règlement scolaire :
"Les entrées et sorties des élèves de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} s'effectuent par la rue de Péronne aux heures suivantes :

- le **matin** : de 7h 30 à 8h 07
- le **midi** : de 12h 05 à 12h 20 et de 13h 15 à 13h 30
- le **soir** : de 16h 30 à 16h 45.

Sur les temps d'ouverture de la rue de Péronne, les élèves ne sont pas autorisés à entrer par le boulevard, sauf autorisation écrite du chef d'établissement.

S'ils ne sortent pas à 16h 30, les élèves se rendent directement en permanence ou en cours."

Les sorties d'étude (cf règlement I, 2) se font par le boulevard de la Liberté.

PAIEMENT DE LA CONTRIBUTION SCOLAIRE



La contribution étant annuelle, le bordereau est édité début septembre et comporte dix mois. Pour faciliter la gestion de votre budget, nous vous recommandons la **formule du prélèvement automatique mensuel** afin de faciliter l'étalement de vos règlements. Pour toute question à ce sujet, merci de contacter le service facturation-familles (31, boulevard de la Liberté – Mme Claire Dron au 03.27.82.28.28 ou au 03.27.82.28.26). Il vous est également possible de régler cette facture en une seule fois.

Attention ! Il ne comporte pas la restauration pour laquelle vous devez déposer régulièrement à l'accueil du site concerné le règlement correspondant à la fréquence et à la formule de restauration choisies.

CONSTITUTION DES CLASSES



Chaque famille, chaque élève a eu l'occasion de formuler à un moment donné, selon des modalités clairement définies, des souhaits concernant la constitution des classes (cf. le "Jeanne d'Arc Info" n° 31 du 23 mai 2019). Les équipes pédagogiques ont fourni un très important travail pour satisfaire au mieux les demandes recevables, c'est pourquoi : comme cela a été précisé, "il ne sera répondu à aucune demande concernant ces associations avant la rentrée, et **sauf erreur d'option de notre part, aucune demande de changement de classe ou d'option ne pourra être prise en compte à la rentrée.**"

A. Schuppe pour le Conseil de Direction

RAPPELS SUR LES REGLES DE PRESENCE POUR LA RESTAURATION ET L'ETUDE DU SOIR

- Il est important de rappeler aux élèves, que ceux qui prennent leur repas au Collège **n'ont pas le droit de sortir le midi**. Ceux qui mangent à l'extérieur **ne peuvent pas rentrer dans l'établissement avant 13h 15**.
- L'établissement propose une étude du soir pour les élèves du Collège Saint Luc – Jeanne d'Arc, **uniquement sur inscription**. Pendant cette heure, les élèves peuvent avancer leur travail scolaire. Cette heure d'étude est encadrée par un personnel d'éducation et se déroule en salles de permanence (haut et bas) en fonction des heures de sorties. L'accès au C. D. I. est également possible (manuels scolaires, Internet, ressources diverses).

Pour améliorer son fonctionnement, des petits changements ont été effectués par rapport aux années précédentes. L'étude du soir est assurée de 16h 30 à 18h 30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.
Afin de ne pas perturber le déroulement de celle-ci, les sorties d'élèves ne sont possibles que sur les créneaux suivants : 17h 25, 18h 00 et 18h 30.

M. Potaux, cadre éducatif

DROIT A L'IMAGE AUTORISATION PARENTALE

Il appartient à toutes les familles **qui s'opposent** à une quelconque publication de l'image de leur enfant, que ce soit sur le "Jeanne d'Arc Info" ou sur le site du Collège de **faire connaître leur désaccord par courrier adressé à M. le Directeur** avec la mention "Droit à l'image" sur l'enveloppe et ce **avant le mercredi 04 septembre 2019**.

TRANSPORTS SCOLAIRES



Le département du Nord prend en charge **intégralement les frais de transport scolaire des collégiens** (sauf frais de dossier à verser directement au transporteur) **quel que soit le réseau de transport public utilisé.**

Le collégien doit remplir les conditions cumulatives suivantes :

- être domicilié dans le département du Nord ;
- **fréquenter le collège de rattachement de sa commune de domiciliation** ;
- résider à l'extérieur du périmètre de proximité défini pour chacun des collèges du département.

Pour toute nouvelle demande de dossier ou pour toute demande d'information, le site www.transportscolaire.lenord.fr est à votre disposition ainsi qu'un accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h 00 à 12h 00 au 03 59 73 67 40.

Communauté d'Agglomération de Cambrai

Tous les Collégiens et Lycéens habitant l'une des communes de la Communauté d'Agglomération de Cambrai (*), scolarisés dans un établissement public ou privé situé dans la C. A. C., peuvent **obtenir une carte de transport leur permettant de se déplacer** sur l'ensemble du réseau T. U. C. (Transports Urbains du Cambrésis) autant de fois que nécessaire dans la journée, dans la semaine, toute l'année... Pour les collégiens, le tarif de l'abonnement est modulé suivant le Revenu Fiscal de Référence de la famille. C'est la société "Vectalia" qui organise ces transports pour le compte de la C. A. C. et qui établira les cartes.

Vous trouverez tous les renseignements utiles sur le site www.tuc-cambresis.fr dans la rubrique "carte scolaire".

(*): Abancourt, Anneux, Aubencheul-au-Bac, Awoingt, Banteux, Bantigny, Bantouzelle, Blécourt, Boursies, Cagnoncles, Cambrai, Cantaing-sur-Escaut, Caurioir, Crèvecoeur-sur-Escaut, Cuvillers, Doignies, Escaudoevres, Esnes, Estrun, Eswars, Flesquières, Fontaine-Notre-Dame, Fressies, Gonnelleu, Guzeaucourt, Haynecourt, Hem-Lenglet, Honnecourt-sur-Escaut, Iwuy, Lesdain, Les-Rues-des-Vignes, Marcoing, Masnières, Moeuvres, Naves, Neuville-St-Remy, Nierngies, Noyelles-sur-Escaut, Paillencourt, Proville, Raillencourt-Saint-Olle, Ramillies, Ribécourt-la-Tour, Rieux-en-Cambrésis, Rumilly-en-Cis, Saille-lez-Cambrai, Sancourt, Séranvillers Forenville, Thun L'Evêque, Thun St Martin, Tilloy-lez-Cambrai, Villers-en-Cauchies, Villers-Guislain, Villers Plouich, Wambaix.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter <http://www.tuc-cambresis.fr/tarifs-abonnements.php>

MANUELS SCOLAIRES

Les manuels sont remis à chaque élève le jour de la rentrée. Ils sont **prêtés** et restent la **propriété du Collège**. Il vous appartient de les recouvrer. Chacun doit préciser son nom et sa classe sur une étiquette prévue à cet effet. Toute détérioration entraîne une réparation qui sera facturée en fin d'année scolaire. Les livres perdus ou dont la réparation sera impossible devront être facturés. Nous engageons les uns et les autres à **prendre soin de ces outils de travail**. La fiche "Etat des livres" devra être rendue très rapidement au professeur principal.

RENDEZ-VOUS ?

Mes responsabilités et mes engagements ne me permettent pas de trouver aisément un rendez-vous dans un agenda déjà fort contraint. En outre, il est préférable de s'adresser d'abord à une personne proche du quotidien, qui pourra vous rencontrer rapidement et efficacement, à commencer par le professeur principal. Ce sont ensuite mes collaborateurs qui pourront le mieux vous recevoir, en me rendant systématiquement compte de votre situation :

- **M. Potaux**, cadre éducatif, pour les niveaux 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} ;
- **Mme Schuppe**, directeur adjoint et coordinatrice des niveaux 6^{ème} et 5^{ème} ;
- **Mme Fauquez**, coordinatrice du niveau 4^{ème} ;
- **Mme Grandin**, adjointe de direction, coordinatrice du niveau 3^{ème} ;
- **Mme Guille**, surveillante référente pour les 3^{èmes}.

G. Taverne, Chef d'établissement

UN NOUVEL OUTIL PERFORMANT DANS LE PARCOURS Avenir : IMPALA

« Mettre l'orientation au cœur de l'école et de l'élève »



Dès la rentrée de septembre, les **élèves de 4^{ème} et de 3^{ème}** auront la chance de disposer d'un **nouveau support** pour leur parcours Avenir : **IMPALA** (www.impala.in).

Il s'agit d'un nouvel outil, très **novateur** dans son fonctionnement et sa démarche, développé par une start'up, en partenariat avec des établissements scolaires, des chercheurs, des professionnels de l'éducation.

Son intérêt est pluriel :

- **envisager le parcours Avenir de manière globale**, en mettant le jeune au centre et en créant, pour chacun, un parcours personnalisé.
- permettre aux élèves de travailler leur avenir **à l'école** tout en étant **accompagné mais aussi à la maison**.
- l'outil est vraiment conçu comme un parcours où les élèves cheminent, avancent, ouvrent de nouvelles activités. Ils peuvent à tout moment faire un bilan, synthétiser des informations...
- l'interface est très ludique et intuitive malgré un outil complet, rigoureux et d'une grande richesse.
- **se préparer à l'entrée du lycée** en permettant, grâce à ce cheminement, de mieux envisager le parcours scolaire qui correspond au jeune.
- Pouvoir en tant que parents, suivre et aider son enfant dans son parcours d'orientation.

Les équipes de professeurs principaux ont été préparées à utiliser Impala, et **chaque élève de 4^{ème} et de 3^{ème} recevra un identifiant et un mot de passe personnel qui seront remis lors des réunions de présentation** (le 9 septembre pour les 4^{èmes} et le 12 pour les 3^{èmes}). Il est donc essentiel qu'un maximum de parents soient présents ce jour-là.

Mis en place également au **Lycée Saint Luc**, les élèves auront la chance de poursuivre cette "construction de soi" à l'issue du collège, en leur permettant ainsi de mûrir leurs projets et de **mieux se préparer face aux attentes et enjeux de "Parcoursup"**.

Convaincu que vous serez nombreux à vous intéresser à Impala avec votre enfant, nous vous donnons rendez-vous aux réunions de présentation prochaines.

Avec Mme Ansart, les professeurs principaux de 4^{ème} et de 3^{ème},
Gérald Taverne.

LA RENTREE, INFOS PRATIQUES

☞ **Pour les élèves de 6^{ème}** c'est le **lundi 02 septembre**. L'**accueil des familles** et des élèves se fera **entre 8h 45 et 09h 00**. Parents et élèves prennent contact avec le professeur principal et découvrent leur classe. Puis les familles sont invitées à rejoindre la salle de permanence du bas pour un temps convivial proposé par l'Association des **Parents d'ELèves** (A. P. E. L.).

Les élèves sont pris en charge par leur professeur principal jusqu'à 12h 05. Ils peuvent alors prendre leur repas au Collège. L'après-midi, les activités ont lieu de 13h 30 à 16h 30. **Leur scolarité se poursuit normalement à compter du mardi 03 à 08h 07.**

Judi 05 septembre de 18h 00 à 19h 30, dans la classe de leur enfant, les familles pourront rencontrer l'équipe éducative de sa division. Chaque enseignant se présentera brièvement et vous découvrirez mieux ainsi ce lieu d'études et de vie où votre enfant passera son année scolaire. Cette réunion se fera dans les classes et **sans les enfants**.

Les parents des élèves qui sont inscrits en **C.H.A.M. 6^{ème}** rencontreront les enseignants à 17h 30 en **labo de SVT 6^{ème}** (au 1^{er} étage).

☞ **Pour les élèves de 3^{ème}**, la rentrée a lieu le **lundi 02 septembre** de 9h 30 (entrée par la rue du Pré d'Espagne) à 12h 05. **Il n'y aura pas de cours l'après-midi.**

☞ **Pour les élèves des niveaux 5^{ème}, 4^{ème}** la rentrée aura lieu le **mardi 03 septembre** (entrée rue de Péronne). A **08h 07** tous les élèves seront pris en charge par leur professeur principal.

☞ **La rentrée des élèves de l'U. L. I. S.** se fera le **lundi 02 septembre** à **13h 30** (entrée par la petite porte du boulevard de la Liberté).

☞ **Le lundi 02 sera un lundi de semaine A.**

☞ Les personnes ayant des **problèmes de transport** sont invitées à les signaler au secrétariat.

PERMANENCE DE DISTRIBUTION DU DEUXIEME JEU DE LIVRES PAR L'A. R. B. S.

Elle a lieu **lundi 2 septembre**, de **9h à 9h 45** rue Louis Belmas pour les 3^{èmes}

Elle a lieu **mercredi 4 septembre**, 25 bd de la Liberté, de :

- **8h 30 à 9h 45** pour les élèves de 6^{ème},
- **9h 45 à 11h** pour les 5^{èmes}
- **11h à 12h 15** pour les 4^{èmes}.

Les enfants peuvent venir retirer le second jeu de livres en lieu et place de leurs parents.

Une dernière permanence est assurée **lundi 9 septembre** de 10h à 11h 30.

RENDRE ET GARDER LE COLLÈGE PLUS AGRÉABLE À VIVRE

Pendant l'été, d'importants travaux de rénovation ont été menés dans le bâtiment principal : le réfectoire a été refait à neuf, du sol au plafond. L'accueil, les montées d'escalier, les couloirs du premier et second étage et le laboratoire de S. V. T. ont été repeints. Les plafonds et l'éclairage ont également été changés pour rendre nos bâtiments plus lumineux, moins bruyants.

Nous sommes heureux de pouvoir accueillir les élèves et les familles dans un cadre plus agréable et nous comptons sur chaque membre de la communauté éducative pour les préserver et les respecter.



L'accueil



Le réfectoire

UN REGARD VERS LA FIN DE L'ANNÉE DERNIÈRE...

IL ÉTAIT ENFIN VENU LE TEMPS DES RÉCOMPENSES !

Les élèves ont été mis à l'épreuve depuis mars dans les concours

- de français Défi'Mots,
- d'anglais Big Challenge
- de Mathématiques.

Mardi 18 juin dernier, l'heure était enfin venue de récompenser les lauréats. Nous sommes fiers de vous présenter les classements.

DEFI'MOTS :

	St Luc	National
Niveau 6^{ème}	/ 40	/21392
Gatto Malo	1	348
Peltier Quentin	2	547
Fiévez Rémi	3	1075
Médina Juliette	4	1246
Levé Léonie	5	1384
Niveau 5^{ème}	/ 25	/16724
Martinez Zélie	1	403
Saayed Zacharie	2	977
Coquelle Bastien	3	2219
Deleau Arthur	4	2469
Régniers Manon	5	2536
Niveau 4^{ème}	/6	/ 10395
Courquin Rémi	1	1272
Hellebuyck Gatien	2	1469
Dumont Flavien	3	5207
Crespo Cassandre	4	5600
Doisy Donatien	5	5859
Niveau 3^{ème}	/8	/ 7104
Fiévez Louis	1	160
Desplanques Eline	2	650
Mordacq Colombe	3	930
Temmerman Lily	4	1168
Delamer Héloïse	5	1297

BIG CHALLENGE :

6 ^{ème}				
Saint Luc	Départ.	National	Score	
/ 66	/ 4923	/ 113 507	/ 350	Prénom/Nom
1	22	786	287.50	Juliette Médina
2	32	1158	277.50	Yalou Margnac
3	120	3113	247.50	Quentin Peltier
4	169	4035	239.50	Malo Gatto
5	403	9143	211.25	Corentin Derriche
5 ^{ème}				
/ 52	/ 2960	/ 69 737	/ 350	Prénom/ Nom
1	32	931	289	Andréa Berezovschi
2	65	1909	271.25	Chloé Moreira
3	103	2840	259.75	Zacharie Saayed
4	148	4165	246.25	Zélie Martinez
5	197	5631	235.50	Daniel Vivien
4 ^{ème}				
/ 25	/ 1437	/ 42673	/ 350	Prénom/Nom
1	20	1013	271	Matteo Cozic
2	25	1184	265	Gaël Dylewski
3	42	2027	248	Hugo Thorel
4	50	2290	243.75	Lila Botte
5	60	2612	238.75	Gatien Hellebuyck
3 ^{ème}				
/ 11	/ 1094	/ 30879	/ 350	Prénom/ Nom
1	73	2062	252.50	Célestin Langrenez
2	75	2141	251.25	Charlotte Haye
3	95	2671	243.75	Héloïse Delamer
4	111	3348	235	Claire Baran
5	174	5508	212.50	Louis Fiévez

MATHS 6^{ème} :

Louise CARRE	1 ^{ère}
Raphaël VERNIER	2 ^{ème}
Gabriel BARON	3 ^{ème}

Nous comptons sur vous tous l'an prochain pour faire briller notre belle langue, celle de nos voisins Outre Manche et celle des mathématiques ! En attendant, nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Mmes Danhiez et ses collègues Mme Simon et Mme Fosse

TOUS EN SCÈNE !

En fin d'année de 6^{ème}, nous étudions la comédie de Molière, Le Médecin volant...

Après avoir lue et étudiée la pièce, les 6E et les 6G ont eu la chance de jouer une des scènes les plus comiques, dans laquelle un faux médecin examine l'urine d'une fausse malade !

Pour l'occasion, le C. D. I. est devenu théâtre avec un espace scénique, des coulisses et les élèves costumés, grimés, parfois même coiffés d'un chapeau ou d'une perruque ont ainsi interprété devant leurs camarades, le passage qu'ils avaient appris et soigneusement répété.

Quel plaisir d'entendre **la langue de Molière** si justement déclamée et que de **fous rires** !

Merci aux élèves pour leur motivation, leur investissement, leur prestation de qualité et rendez-vous à nouveau avec Molière en 5^{ème} pour l'étude des Fourberies de Scapin !

Mme Massin, professeure de français

Fàilte gu Alba ! (Welcome to Scotland !)

Du 16 au 22 juin, 54 élèves de 4^{ème} ont pu découvrir ce magnifique pays qu'est l'Ecosse.

Après un départ pour le port d'Amsterdam et une nuit sur le bateau, en route vers Edinburgh pour une halte dans la capitale : Edinburgh Castle et promenade dans le Royal Mile avant Stonehaven (situé au sud d'Aberdeen) où nous attendaient nos familles.

Nous avons besoin d'une bonne nuit de sommeil pour visiter dès le lendemain Aberdeen, « la ville de granite », son université ainsi que le très typique village de pêcheurs de Footdie (prononcé « Fittie »). Au Maritime Museum, nous avons découvert l'univers du forage pétrolier, activité phare de la région.

L'après-midi, nous en étions pour une grande bouffée d'oxygène et une balade jusqu'au château de Dunnottar, splendide et majestueux (encore plus sous le soleil !).

Quelle journée pleine de surprises ! Il nous restait à découvrir le folklore écossais lors d'une soirée organisée spécialement pour nous ! Nous avons dansé, chanté, certains ont même pu essayer la cornemuse !

Le lendemain, visite du château « hanté » de Braemar de son joli village. Puis, dans le calme, au milieu de la nature, et toujours avec le sourire, nous avons pu effectuer notre randonnée dans le Parc National des Cairngorms.

Le soir, nous étions bien contents de retrouver nos familles d'accueil... et nos lits !!

Le jeudi, en route vers St Andrews. Découverte d'une frégate de guerre britannique du début du 19^{ème} siècle, la H.M.S Unicorn qui se trouve à Dundee. Grâce à nos guides, nous avons mieux compris et même partagé les conditions de vie à bord du bateau de guerre de l'époque.

Déjeuner sur la plage et direction le Links de St Andrews où nous attendaient nos instructeurs qui nous ont initiés aux joies du golf dans ce lieu mondialement connu. Dernière soirée dans les familles, l'occasion pour nos jeunes de les remercier pour le bon accueil. Vendredi : retour vers Newcastle, petite pause shopping et le bateau était là pour notre retour vers Amsterdam.

Quelle aventure ! Quelles belles images dans nos têtes et également de bonnes parties de rigolade !



Je tenais à remercier les élèves qui se sont montrés ouverts et polis et ont ainsi porté une bonne image de notre pays.

Un grand merci à Clare, notre représentante locale, pour son professionnalisme et sa délicatesse.

Je remercie vivement Mmes Delacourt, Fosse et Soetaert ainsi que M. Courquin pour avoir accepté d'encadrer les enfants pendant ce séjour.

J'espère que ce beau voyage donnera aux jeunes l'envie d'y retourner, pourquoi pas avec leurs parents cette fois-ci !

Mme Dubert - organisatrice du voyage

À MAREDSOUS... JOURNÉE D'ACTION DE GRÂCE ET DE DÉCOUVERTE

Vendredi 21 juin... 7h 30... les élèves qui ont fait leur Profession de Foi sont prêts à vivre leur "troisième journée de retraite". Chacun retrouve l'animateur de son équipe de retraite ou son catéchiste et monte dans l'un des trois bus affrétés pour l'occasion.

10h 00 : le Père François nous accueille et nous emmène à la découverte de l'Abbaye. 140 personnes déambulent dans le cloître dans le plus grand des silences, fidèles "l'ambiance" de l'abbaye, le travail et la prière des moines. Nous découvrons la salle du chapitre, la sacristie, l'église, la cour intérieure, la bibliothèque (*) qui surplombe le cimetière et les bâtiments dans lesquels le fromage est affiné, la boulangerie, les locaux où la bière est entreposée...

Petit temps de détente puis messe à la crypte pour rendre grâce au Seigneur. La messe, avec la communauté des moines et quelques personnes de passage, est un moment fort de notre journée.

Le midi, repas, emplettes et détente. Les caissiers de la librairie sont submergés par tout ce petit monde qui achète des souvenirs de cette belle journée. Nombreux aussi sont ceux qui ramènent du pain et du fromage... évidemment !

Le Père François a encore bien travaillé : il a créé des activités autour de la Vierge Marie : découverte des mystères du Rosaire, des lieux de pèlerinage, la prière du Magnificat, des icônes et des titres de Marie tout en nous détendant puisque des jeux – de “6 familles” ou de saute-mouton ! – agrémentent l’ensemble.

En fin d’après-midi, nous prenons le temps de la prière de départ en vacances dans l’église abbatiale. Cette prière sonne le temps du retour...

Nul doute que personne n’oubliera cette journée ! Le Père François... le cadre... le silence... l’Eucharistie à la crypte... les jeux à la fois culturels et ludiques... Une seule envie : y revenir !... Et amener nos parents afin qu’ils découvrent ce lieu de paix en pleine nature...

(* La bibliothèque de l’Abbaye de Maredsous est une institution à caractère scientifique. Elle possède un fonds d’environ 400 000 volumes parmi lesquels quelques manuscrits et incunables, des livres rares et précieux, de nombreux périodiques.

SUR LES TRACES DU “VAGABOND DE DIEU”



Une “première” au Collège : proposer à tous les animateurs d’Ouverture Humaine et les catéchistes une journée de rencontre et de détente en guise de conclusion d’une année offerte au service des jeunes de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Depuis plusieurs mois le projet avait mûri et, mercredi 26 juin, nous avons pris la route d’Amettes, petit village qui a vu naître un saint... : Benoît-Joseph Labre.

Après une bonne heure de bus, nous arrivons à destination : l’abri du Pèlerin. Après un café d’accueil, le pèlerinage peut commencer !

Guidés par Omer – un personnage ! – nous découvrons des lieux incontournables : la maison natale de Benoît-Joseph, la tombe de ses parents et l’église paroissiale. Puis... Benoît-Joseph étant un marcheur – nous l’imitons et “randonnons” par le “sentier de la Coqueline” sur un peu plus de huit kilomètres. Libre à chacun de faire de ce temps un temps de rencontre avec les autres, un temps de regard sur la nature ou de prière... un temps à l’image de ce que Benoît-Joseph nous enseigne : prier Dieu et nous tourner vers les autres.

De retour à notre point de départ, nous sortons nos pique-niques du sac et les échanges vont bon train. En effet, nous nous croisons tous à un moment ou à un autre de la semaine, de l’année, sans forcément savoir qui fait quoi, qui est qui...

Denise, notre hôtesse d’un jour, avait à cœur de nous projeter un diaporama sur la vie de Benoît-Joseph qui complètera les informations qu’Omer avait pu nous donner.

Avant de reprendre la route du retour, nous partageons un beau temps de convivialité autour de pâtisseries préparées par les unes et les autres et un temps de partage sur les découvertes que nous avons pu faire de la vie de ce saint “local” (Amettes n’est qu’à un peu moins de 100 km de Cambrai...).

Nous rentrons tous heureux de cette journée qui nous a permis de nous découvrir les uns les autres, de “faire corps” et de nous laisser interpeller par “B. J. L.”, comme l’appellent certains, B. J. L. un guide pour tous ceux qui veulent rencontrer Dieu dans leur vie. B. J. L., un saint peu ordinaire qui nous apprend que, dans la vie, il ne faut pas s’encombrer de bagages, qu’il faut suivre “Le Guide” en faisant parfois des détours et en partageant le peu que l’on a. Enfin, Benoît-Joseph Labre nous enseigne de ne jamais nous décourager et de ne jamais nous installer...

Pour le conseil d’animation pastorale, Isabelle-Marie Cheval

Pour fêter la fin de l’année scolaire, les enseignants ont organisé des tournois interclasses, par demi-journées pour chaque niveau. Une bonne occasion de se retrouver pour partager un moment ludique et convivial, pour la plus grande joie des



élèves mais aussi de l’équipe éducative. Entre karaokés, rallyes, Just-Dance et autres challenges, suivis d’un goûter, nous avons pu terminer l’année dans une ambiance bonne enfant et chaleureuse, bravo à tous les participants !



COUPON “REPAS EXCEPTIONNEL” (en plus ou en moins)

à rendre au plus tard le jour même avant 08h 00 en permanence du bas (ou au secrétariat).

Nom de l’élève : _____ Prénom : _____ Classe : _____

Date du repas concerné : _____ en plus en moins

Date et signature des parents :